



 Collège Juvignac

RENTRÉE 2025-2026

Des nouveautés pour assurer le
bien-être des collégiens héraultais

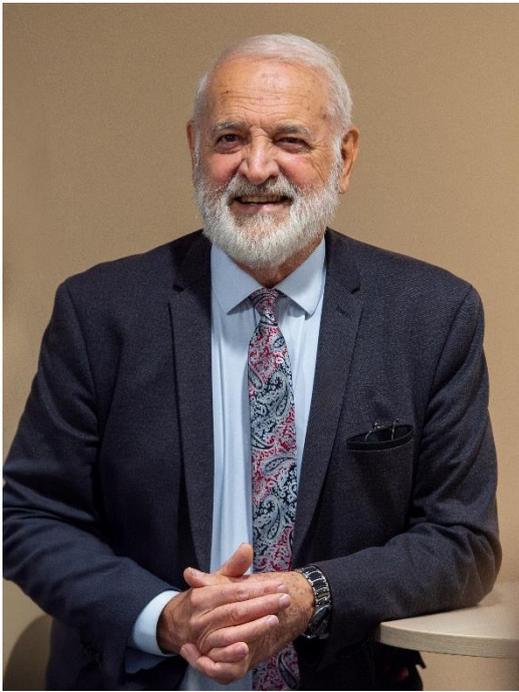
DOSSIER DE PRESSE

Service presse Département Hérault

Laura ROLAND 04 67 67 67 04 – 07 89 05 05 44

Eléonore AVENET 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38

presse@herault.fr



EDITO

KLÉBER MESQUIDA

Président du Conseil départemental de l'Hérault

Si chaque rentrée scolaire est un moment de renouveau pour les élèves et leurs familles, la rentrée 2025 sera particulièrement emplie de nouveautés pour de nombreux collégiens héraultais. En effet, la croissance constante du nombre d'habitants sur notre territoire a amené le Département de l'Hérault à construire deux nouveaux collèges, à Juvignac et à Maraussan, pour permettre d'alléger les classes les plus chargées et ainsi procurer aux jeunes Héraultais les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Dans un contexte budgétaire restreint et dans un environnement qu'il est nécessaire d'adapter au changement climatique, le Département investit 25 millions d'euros dans la construction et l'entretien de bâtiments respectueux de l'environnement, durables et économes dans leur consommation d'énergie.

Ainsi le Plan Collèges 2021-2028 inscrit les collèges dans la transition écologique et énergétique, afin d'amenuiser leur impact sur l'environnement mais aussi de les adapter aux hausses des températures et aux multiplications des intempéries à venir. Ces objectifs s'appliquent ainsi au-delà des collèges les plus récents, avec un programme de rénovation concernant tous les établissements du territoire.

C'est dans ce même objectif de durabilité que le Département s'est engagé pour une alimentation saine et locale pour tous dans ses restaurants scolaires. Il s'agit également à travers ces repas de proposer aux collégiens héraultais une expérience de qualité et propice à l'apprentissage.

Il est en effet primordial que des jeunes en pleine croissance puissent bénéficier de repas gustatifs, équilibrés et qui leur permettent de se sentir bien dans leur corps.

Parce que le bien-être des collégiens est au cœur des actions du Département dans les collèges, nous continuons à innover pour que le temps passé au collège soit enrichissant pour les élèves et leur offre une ouverture sur le monde et sur leur futur rôle de citoyen, en privilégiant l'Inclusion de tous et l'égalité à travers des activités variées qui vont au-delà de ce qui est proposé durant les heures de cours.

Pour les 57 228 collégiens héraultais qui font leur rentrée cet automne, le collège est le deuxième endroit après leur domicile où ils passeront le plus de leur temps au cours de cette année scolaire. Il faut que ce soit pour chacun d'entre eux un lieu de vie agréable et épanouissant.

Le Département met ainsi tout en œuvre pour que les jeunes Héraultais bénéficient d'une éducation stimulante, inclusive et durable, qui nous permettra de construire avec eux l'Hérault et le monde de demain.

SOMMAIRE



Investir pour la transition durable des établissements	5
Une alimentation bio, labellisée et locale dans les assiettes des collégiens	12
Sensibilier à l'équilibre nutritionnel et alimentaire pour garantir une bonne santé	15
Rendre accessible une alimentation de qualité et locale à tous les collégiens	17
Innover pour favoriser l'inclusion et le bien-être des élèves	18
Contribuer à l'épanouissement et à l'engagement de nos futurs citoyens	22
Ouvrir la culture aux collégiens et favoriser son accès à tous	25
Agir aussi hors les murs pour nos jeunes	28
Favoriser l'accès à l'outil informatique	30
Stage de 3^{ème} : découvrir les métiers du service public au cœur du Département	32



Les chiffres clés de l'année 2025 sur l'Éducation

BUDGET 2025

Pour les investissements patrimoniaux, le fonctionnement et l'équipement des collèges et la restauration scolaire



57 228
collégiens en
2025 (publics
et privés)

LES ÉLÈVES



+ 422
élèves au
collège de
Juvignac

+ 204
élèves au
collège de
Maraussan

LES COLLÈGES



81 collèges

+2 collèges

41 halles de sport

800 agents techniques

+20 postes pour Juvignac et Maraussan

10 collèges équipés d'un gymnase

LA RESTAURATION SCOLAIRE



59 collèges desservis

90 professionnels
mobilisés

23 500
repas préparés par jour

LA SOLIDARITE

11 000 bénéficiaires de l'aide à la restauration

1,3M € pour l'aide aux familles



Investir pour la transition durable des établissements

Matériaux biosourcés, économies d'eau et d'énergies, innovations... le Département mise sur la transition énergétique de ses bâtiments et promeut le vivre-ensemble, à travers des aménagements adaptés et inclusifs.

CHIFFRES CLÉS

57 228 collégiens
(publics et privés) attendus
à la rentrée 2025 en
Hérault

Les constructions, rénovations et adaptations des 83 collèges de l'Hérault intègrent des **dimensions innovantes**, en pensant des espaces évolutifs, modulables, verts et apaisés. Construire éco-responsable est l'un des engagements de ce mandat.

Le Plan Collèges 2021-2028

Avec le « [Plan collèges](#) », le Département met tout en œuvre pour assurer les **meilleures conditions d'accueil** pour les collégiens héraultais scolarisés dans des établissements publics en investissant dans des constructions, réhabilitations et installations sportives innovantes et durables.

Ce programme, doté de **200 millions d'euros**, s'articule autour de **2 grands axes majeurs** :

- **Construire, rénover les collèges, mais aussi aménager des installations sportives**, en s'inscrivant dans la transition écologique et énergétique.
- **Promouvoir le concept de « collège apaisé »** favorisant notamment l'inclusion et le partage des espaces entre les filles et les garçons.

Pour offrir aux **collégiens héraultais** un cadre de vie et d'apprentissage propice à leur épanouissement et leur réussite dans leur parcours scolaire, le Département rénove et aménage les collèges existants. Pour répondre à la croissance de la population héraultaise et la hausse des effectifs scolaires, il bâtit de nouveaux établissements plus écologiques et apaisés. Cette rentrée scolaire sera donc marquée par l'ouverture de deux nouveaux établissements scolaires exemplaires, éco-responsables et conçu pour le confort des collégiens.



À Maraussan, un collège d'utilité publique conçu pour le bien-être des collégiens

CHIFFRES CLÉS

Surface utile : 5 850 m²

Capacité d'accueil : 28 divisions (dont 4 pour la SEGPA), soit 784 élèves maximum (avec la possibilité d'une extension à 32 divisions - dont 4 pour la SEGPA).

Aménagements : 30 salles d'enseignement, 1 plateau sportif, 1 piste de course et 4 logements de fonction.

Durée des travaux : 20 mois

Livraison : première phase : **Septembre 2025** – deuxième phase : **Mars 2026**

Coût toutes dépenses confondues : 30, 6 millions € TTC

Financement : Département de l'Hérault, avec une subvention de l'État de **3 millions d'euros** au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)

Au cœur de l'ouest héraultais, 204 élèves font cette année leur rentrée dans un établissement qui vise l'excellence énergétique par un recours massif aux matériaux biosourcés.

Le secteur du nouveau collège à Maraussan tend à favoriser sur le nord-ouest de l'Hérault, la mixité sociale et l'équité ainsi que l'équilibre entre les collèges de la ville de Béziers. Après plusieurs mois de travaux, ce nouveau collège, financé par le Département et l'État, est livré pour cette rentrée 2025. Il ouvre ses portes, dans un premier temps, aux élèves de 6^e et 5^e. En 2026, l'établissement accueillera les 3 niveaux de la 6^e à la 4^e de l'enseignement général et en 2027, les 4 niveaux, pour une capacité d'accueil de 784 élèves au total.

Le collège de Maraussan aura une capacité de 24 divisions de 28 élèves en moyenne, 6 divisions par niveau, y compris une classe ULIS de 12 élèves. Une SEGPA de 64 élèves viendra compléter l'effectif. Au total, 5 850 m² de surface utile ont été construits et des équipements sportifs dédiés ont été réalisés, dont un plateau sportif de type hand-ball et une piste d'athlétisme. Le collège est doté d'une salle polyvalente de 230 m² et d'un aménagement innovant, un Fab Lab de près de 200 m² à usage des collégiens.



C'est en conformité avec l'engagement du mandat de construire des **bâtiments écoresponsables**, que l'établissement a été conçu. Le Département a notamment veillé à ce que le projet intègre les objectifs environnementaux qu'il s'est fixés, tout en tenant compte du bien-être des collégiens et des personnels de l'établissement. En ce sens, plusieurs dispositifs ont été prévus dès la conception du projet afin de **créer un espace apaisé pour les élèves, les équipes pédagogiques et les agents, tout en cultivant l'excellence écologique.**

Le projet d'Espagno&Milani architectes et d'Imagine Architecture a misé sur une construction en bois pour réduire l'empreinte écologique du bâti, tout en privilégiant la création d'espaces de rencontres pour les élèves. En 2023, le projet a obtenu **le niveau Or du label « Bâtiment durable Occitanie » (BDO)** sur le volet conception. Il fait la part belle aux matériaux biosourcés (pierre, bois...) :



→ **La conception architecturale a pris en compte les orientations nord-sud**, afin d'optimiser la protection solaire et atteindre les objectifs de confort d'été tout en profitant l'hiver des apports solaires.

→ **Les différentes essences végétales y agrémentent les espaces de vie.** Le projet paysager bénéficie de la récupération des eaux de toiture pour l'irrigation des espaces verts. Une conception architecturale qui s'adapte à son environnement pour profiter au mieux des ressources naturelles (soleil, pluie, etc.) permettant ainsi d'assurer un confort optimal aux collégiens en toute saison.

→ **L'architecture en « peigne » permet également une organisation de l'espace avec plusieurs bâtiments parallèles**, à distance les uns des autres et reliés par un long bâtiment perpendiculaire. Le bâtiment est composé d'un axe de circulation et de 4 bâtiments connectés. Cette construction prévoit également un système modulaire qui permettra une extension ultérieure des classes.



→ **Les cours du collège sont « apaisés » :**

- Prévoyant des espaces de respiration en périphéries des espaces communs.
- Les cours sont multifonctionnelles.
- Le préau dessine une forme atypique, naturelle et captivante, comme issue du site et des formes végétales d'une « canopée bâtie ».

→ **Conformément à son engagement de construire des bâtiments publics éco-responsables**, le Département a choisi des matériaux naturels et plus écologiques : les murs de la façade du rez-de-chaussée sont en pierre massive, l'ossature des murs de l'étage est en bois et la structure de la canopée du préau est couverte de panneaux de bois massif.

L'INFO EN +

Faciliter aux élèves l'accès à leur établissement

Une voirie de desserte du collège a également été créée pour accueillir notamment le stationnement des bus de transport scolaire. L'emplacement du collège prend en compte **les temps de trajets et l'accessibilité des élèves**, permettant de baisser le temps de trajet de 10 minutes pour les élèves de Corneilhan et Lignan-sur-Orb qui sont déposés devant leur collège. Des **aménagements de trottoir** ont été réalisés le long de l'établissement afin de sécuriser la dépose des élèves qui se situe du côté du collège, évitant ainsi la traversée de la voie de desserte. **Engagé pour les mobilités douces et la pratique du vélo**, le Département a également prévu une piste cyclable aménagée le long de la voie, du côté opposé au collège, et qui desservira la future zone urbanisée.



Juvignac : un établissement harmonieux tourné vers l'avenir

CHIFFRES CLÉS

Surface : 15 000 m² dédiés au collège, dont 6 600 m² de surface à bâtir et 3 500 m² d'espace boisé classé

Capacité d'accueil : 24 divisions, soit 650 à 700 élèves pourront être accueillis dans un premier temps. Une extension pourra recevoir 4 nouvelles divisions dans un second temps.

Coût toutes dépenses confondues : 35, 9 millions d'€ TTC.

À l'est du Département, le collège de Juvignac, qui ouvre ses portes à 422 collégiens cette année, s'inscrit lui aussi dans une démarche durable.

Engagé pour les conditions d'éducation des collégiens, le Département a choisi d'investir massivement dans la construction d'un nouveau collège à Juvignac, projet acté par l'Assemblée départementale lors de sa séance du 2 mars 2020. L'établissement, livré à la rentrée 2025, manie habilement construction en bois et végétation foisonnante pour fondre le bâti dans le paysage et réduire l'empreinte écologique de l'établissement, tout en privilégiant la création d'espaces de rencontres pour les élèves. Une vraie harmonie architecturale, qui répond tant aux exigences environnementales qu'à la qualité d'accueil des collégiens, à leur confort et aux nouvelles pratiques pédagogiques. En matière de mobilité, le tramway desservant le secteur offre une accessibilité importante à ce collège. Le collège s'inscrit dans la démarche « Bâtiments Durable Occitanie (BDO) » et a obtenu en janvier 2024 le « niveau Or » du label pour sa conception.

Installé sur le site du stade Pierre-Hugues-Pénaranda à Juvignac, ce bâtiment s'appuie sur une conception éco-responsable exemplaire qui mise sur :

- La réduction de l'énergie grise du bâti grâce à l'utilisation du bois pour limiter son empreinte écologique.
- La maîtrise de l'énergie dans l'établissement avec notamment une alimentation par un réseau de chaleur urbain avec chaufferie de quartier bois.
- L'utilisation de ressources et savoir-faire locaux.

En forme de U, le collège dispose d'une cour imaginée pour privilégier les échanges apaisés entre groupes de collégiens, avec des îlots de végétation pensés comme de véritables lieux de convivialité pour se détendre, lire, discuter, participer à des activités collectives... La cour est ouverte sur un espace naturel boisé qui accueille un jardin pédagogique et permet de dispenser la classe en extérieur dans un cadre privilégié.



LE MOT DU PRESIDENT

« C'est la 1^{ère} fois dans les annales du Département que nous construisons 3 nouveaux collèges dans le même mandat, un investissement majeur que nous avons choisi de faire pour nos collégiens. »

L'INFO EN +

Le Département développe des **mini-réseaux de chaleur bois avec le syndicat Hérault Energies**. Le principe vise à connecter un collège avec une forte densité de besoins thermiques et les bâtiments publics alentours. Deux premiers réseaux ont été livrés à Montpellier **au collège des Aiguerelles et au collège Louise Michel** à Ganges. Une étude, financée par le Département, a été réalisée à Cessenon-sur-Orb et a confirmé l'intérêt de créer un réseau de chaleur pour chauffer le collège et l'école primaire.

Construire de manière éco-responsable et raisonnée

En charge de l'aménagement et de la construction des collèges, le Département s'engage pleinement sur la voie de la transition énergétique. **En 2025, il investit dans la construction de nouveaux établissements, l'agrandissement et la rénovation d'autres collèges, en mettant la priorité sur la transition écologique.** En ce sens, trois autres projets majeurs de rénovation énergétique et réhabilitation de collèges sont prévus dans les années futures sur les communes de Saint-Gély-du-Fesc, Castelnau-le-Lez et Montpellier, l'année 2025 voyant les concours d'architecte lancés pour ces opérations.

Parmi les réalisations :

- **Avec le photovoltaïque** : le Département a déjà équipé de centrales photovoltaïques les **collèges de Mauguio** (1^{ère} centrale en autoconsommation et revente en surplus), **Loupian, Roujan, Le Crès, Port Marianne, Saint-Chinian, Marseillan, Servian** et les **Halles des sports de Clapiers et de Fabrègues**.
- **Avec la géothermie** : la technologie de la pompe à chaleur permet d'obtenir **de très bons rendements pour produire et fournir aux bâtiments de l'énergie propre** à partir de la chaleur et la fraîcheur captées sous la terre. Elle a été déployée aux **collèges de Maraussan, du Crès et de Juvignac**, après le collège de Port-Marianne en 2022.
- **Avec des matériaux durables** : le Département mise sur le **bois, la ouate de cellulose et la laine de chanvre** pour remplacer l'isolant traditionnel (laine de verre) dont la fabrication génère plus de gaz à effet de serre. Les collèges de **Port Marianne, Juvignac et Maraussan** bénéficient de ces matériaux biosourcés.

LES CHANTIERS EN COURS ET A VENIR

Cette année, le Département a souhaité réaliser d'importants travaux pour inscrire toujours plus ses établissements scolaires dans la transition écologique, avec des opérations d'isolation par l'extérieur ou encore divers aménagements pour favoriser l'autonomie énergétique des bâtiments. Il a également été réalisé des travaux de sécurisation des accès aux sites.

Rénover et accélérer la transition énergétique en 2025 :

- Équipement en panneaux solaires au collège de Saint-Chinian
- Extension et réaménagement du collège de Pignan
- Travaux d'isolation par l'extérieur du collège Frédéric Mistral à Lunel.

Autres études en cours :

- Rénovation importante des collèges du bassin montpelliérain (Les Garrigues, Marcel Pagnol, Saint-Gély-du-Fesc) et le collège de Cazouls-les-Béziers.
- Poursuite de la réhabilitation du collège de Castelnau-le-Lez
- Extension du collège de Montarnaud
- Réalisation d'une halle de sport à Frontignan et au collège Port-Marianne

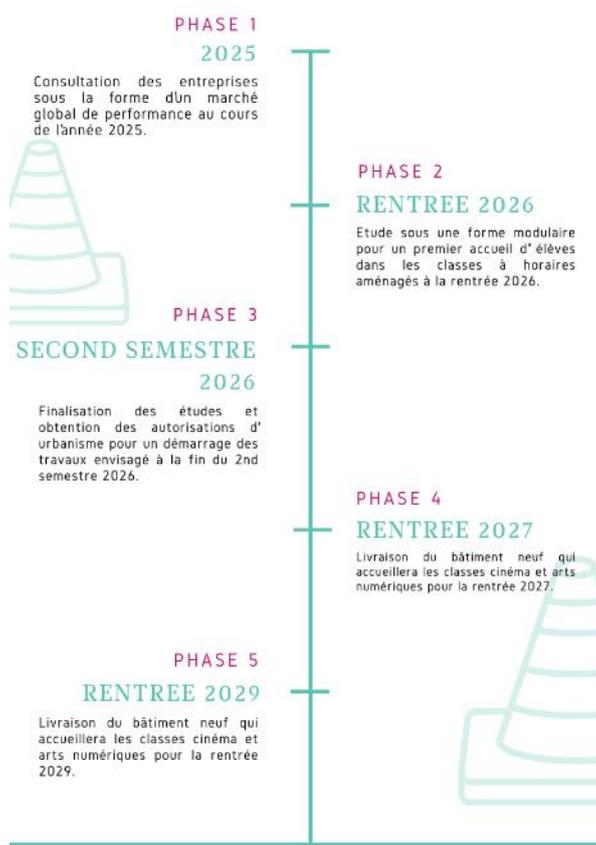
Montant des travaux : 12 M € comprenant l'ensemble des travaux courants sur les collèges permettant le maintien du patrimoine, la sécurisation des sites, des actions en lien avec la transition écologique et l'amélioration du bien-être et du confort dans l'établissement.



Montpellier : des classes à horaires aménagés pour un collège attractif et une mixité sociale renforcée



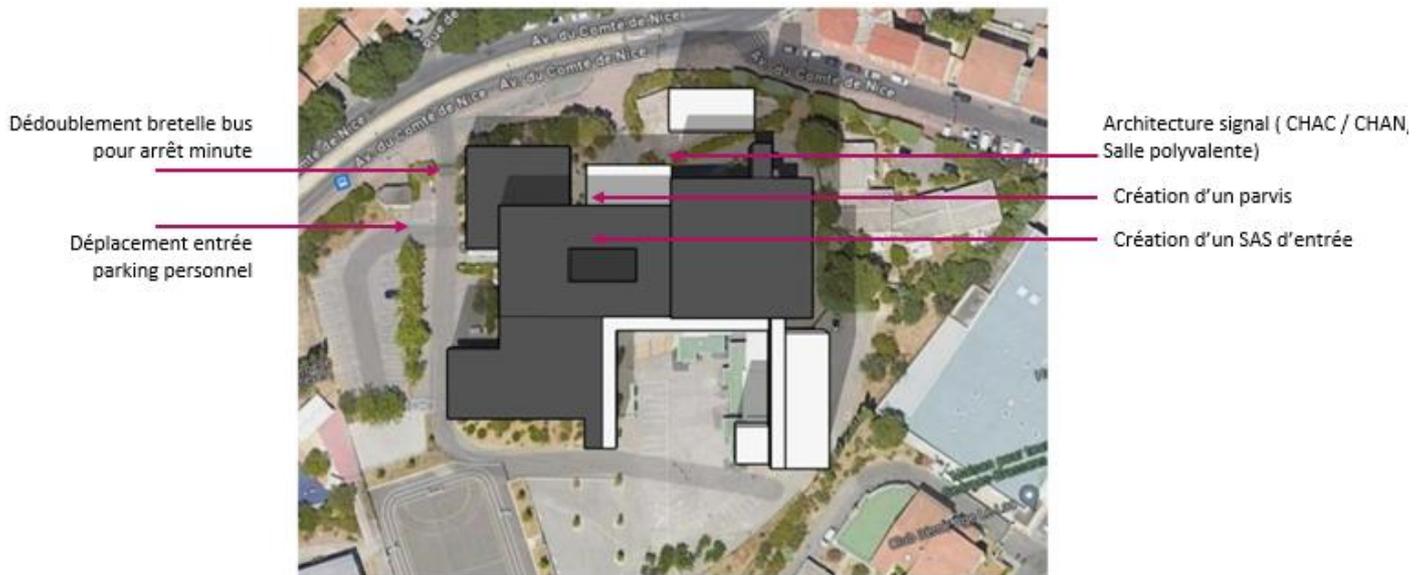
Dès la rentrée 2026, le collège des Garrigues à Montpellier ouvrira deux classes à horaires aménagés (CHA), l'une en cinéma et l'autre en arts numériques, une 1^{ère} en France. En partenariat avec l'Académie de Montpellier, le Département a ainsi fait le choix de porter un projet pédagogique innovant et reconnu au niveau national en faveur de la mixité sociale et l'attractivité de l'établissement.



Dans le cadre de son programme d'investissement pour les collèges, le Département a déjà réalisé des travaux de rénovation et d'aménagement de l'établissement des Garrigues pour **un montant global de 1,65 million d'euros**. Mais la création de deux classes CHA nécessite la réalisation de bâtiments et d'équipements spécifiques, modernes et adaptés à l'enseignement en cinéma et arts numériques. En effet, les besoins bâtimentaires pour ces deux classes CHA ont été estimés à environ 400 m².

Le coût des travaux du bâtiment dédié à la création des 2 classes CHAC/CHAAN financé par le Département de l'Hérault s'élève à **2 950 000 € TTC**. Dans le projet à l'étude, il est ainsi envisagé :

- **Pour la CHA cinéma**, la construction d'une salle de classe de 60m² avec une salle de stockage de matériels, une salle de montage et une salle studio.
- **Pour la CHA arts numériques**, la construction d'une salle de classe de 75m² avec une salle de 30m² et d'un studio webradio ; l'installation d'un Fablab est également à l'étude.



Ces aménagements nécessitent donc la construction d'un bâtiment neuf dédié à l'accueil des classes CHA. Ces travaux de modernisation sont par ailleurs l'occasion de **restructurer les espaces du collège** en :

- Créant un sas d'entrée moderne et sécurisé pour mieux maîtriser les flux de circulation,
- Réhabilitant les classes existantes et en construisant de nouvelles lorsque les existantes n'ont pas les surfaces suffisantes,
- Repensant les espaces de circulation au sein de l'établissement ainsi que l'espace des enseignants pour un collège apaisé,
- Créant une nouvelle salle polyvalente pour l'ensemble du collège, donnant, dès l'entrée du collège, un signal architectural fort qui traduit l'offre pédagogique innovante et modernisée proposée au sein de l'établissement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des filières d'excellence pour favoriser l'attractivité et la mixité sociale

Alors que le collège des Garrigues souffre aujourd'hui d'un déficit de notoriété et d'attractivité, le Département a fait le choix de rendre attractif cet établissement par la création de filières d'excellence, des travaux de réhabilitation et des équipements modernes et adaptés à la nouvelle offre pédagogique.

Le volet énergétique et la transition écologique seront également intégrés dans l'étude et la conception du projet prévoyant :

- Une isolation thermique par l'extérieur,
- Un système de gestion de la ventilation amélioré permettant également de gérer le confort d'été,
- Une source de chauffage décarbonée (pompe à chaleur air/eau en remplacement des chaudières gaz existantes),
- La cour du collège sera désimperméabilisée et aménagée pour lutter contre l'effet îlot de chaleur tout en proposant aux collégiens des espaces extérieurs de qualité, arborés et propices à la détente et à la convivialité.

Par ailleurs, afin de permettre l'accueil des enfants en provenance d'autres secteurs qui pourraient être intéressés par l'attractivité de ces filières, le Département a également prévu, en accord avec l'Éducation nationale, de porter la capacité d'accueil à 28 divisions, contre les 25 actuelles. Enfin, cette démarche, constitue également **une opportunité de mieux identifier l'établissement par l'attribution d'un nouveau nom au terme de l'opération**, en cohérence avec la nature des spécialités pédagogiques choisies



Une alimentation bio, labellisée et locale dans les assiettes des collégiens

Agir pour une alimentation durable, c'est conjuguer le combat que mène le Département pour s'engager dans la transition énergétique et proposer des produits sains, locaux et accessibles aux collégiens tout en soutenant notre agriculture.

Le Département de l'Hérault a choisi le cercle vertueux entre repas sains et filières locales. Qualité, proximité et accessibilité sont les maîtres-mots qui guident la démarche du Département en faveur d'une restauration scolaire exemplaire, avec des menus composés à partir de produits soigneusement sélectionnés et issus de nos terroirs.

En 2025, 75 % de denrées bio, labellisées (AOC, AOP, IGP, Label Rouge...), de saison et de proximité dans les assiettes des collégiens de l'Hérault seront déjà atteints, faisant baisser d'un tiers le coût environnemental des repas et le gaspillage alimentaire. Les actions éducatives, comme une campagne de pesée, des défis anti-gaspi, des ateliers de découverte sensorielle ou encore des menus à thème tout au long de l'année, se poursuivent pour encourager les bonnes habitudes des générations futures.

Comment ça fonctionne ?

Les 5 Unités de production culinaire (UPC) basées à Agde, Puisserguier, Fabrègues, Saint-Clément-de-Rivière et Lansargues, produisent

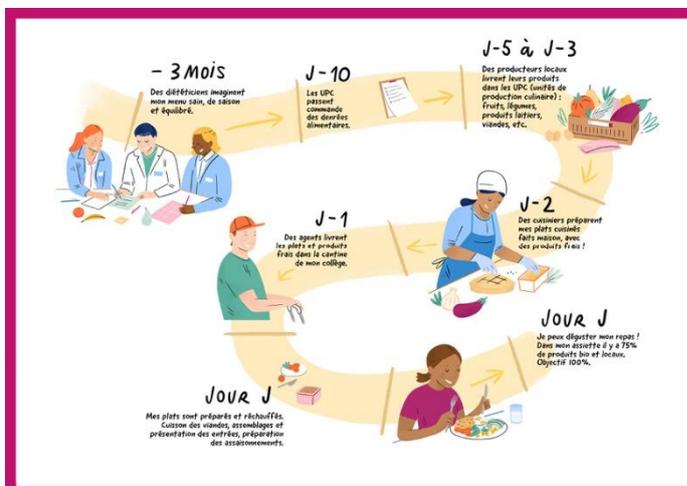
23 500 repas par jour pour 59 cantines des collèges publics gérés par le Département. Les autres collèges ont des cuisines autonomes ou sont rattachés à un autre type de restauration.

CHIFFRES CLÉS

30 530 demi-pensionnaires dans les **83** collèges publics

5 UPC

23 500 repas préparés par jour



LE SAVIEZ-VOUS ?

Bien produire pour bien manger

Pour soutenir une alimentation durable pour tous les Héraultais, le Département a lancé son Plan alimentaire Territorial (PAT). Ce programme transversal vise à renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle, la cohésion sociale et la santé des habitants.

De nombreuses actions sont menées pour soutenir les agriculteurs, développer les circuits courts, renforcer l'alimentation solidaire ou encore lutter contre le gaspillage alimentaire. Pour sa démarche, le Département a reçu le label « Projet Alimentaire territorial » du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



Pour soutenir la démarche, le Département agit :

- **Partenariat des producteurs héraultais** :

Pour le renouvellement de son marché de denrées alimentaires (2026-2030),

le Département porte une attention particulière à la qualité des produits, la proximité des producteurs et les pratiques

environnementales utilisées. Un véritable partenariat est mis en place dès le lancement

du marché. Par ailleurs, les producteurs qui ne sont pas en bio ou labellisés sont accompagnés, pendant la durée du marché, par le Département pour le devenir. Une dégustation de produits alimentaires sera planifiée avec des représentants des parties prenantes afin de juger la qualité des produits.



- **Labellisation Ecocert 2** : un label qui garantit dans les assiettes 40% de bio, 8 composantes bio et locales et 2 ingrédients bio équitables par mois, mais aussi 50 % minimum de cuisine réalisée avec des produits bruts ou très peu transformés. Et le Département propose déjà 75% de produits bio, labellisés et locaux !

Un Département engagé pour la planète !

Pour aller plus loin dans son action en faveur d'une alimentation de qualité respectueuse de la planète et accessible à tous les collégiens héraultais, le Département s'est engagé dans :

- **La démarche Zéro plastique**

Le Département s'est donné pour objectif de remplacer progressivement l'utilisation de contenants en plastique par des bacs gastronomes en inox ! Pour cette rentrée 2025, trois UPC (Puisserguier, Fabrègues et Agde) sont équipés, ce qui représentera 65 % des cuisines du Département et pas moins de 13 000 repas. En effet, cet été, des travaux de conformité ont été réalisés et une laverie dédiée à la désinfection des bacs au retour des collègues a été créée à Agde. L'aménagement des UPC de Lansargues et Saint-Clément-de-Rivière en 2027 permettra d'atteindre à l'horizon 2028 100 % des UPC équipés en inox. À ce jour, 24 collèges sont déjà engagés dans la démarche, dont 9 établissements sur le bassin Ouest et 7 sur le bassin Est qui sont déjà à 100 % d'inox. Pour appuyer la démarche, le Département supprime définitivement toutes les cuissons en barquette plastique dans les 5 UPC que gère la collectivité. L'initiative suit son cours.

• La lutte contre le gaspillage alimentaire

LE SAVIEZ-VOUS ?

-24% d'aliments jetés en 2024 dans les cantines

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, différentes actions sont menées. Des propositions d'expérimentation ont également été soumises, comme les pesées comparatives, l'installation de stands de découpes de fruits, la diminution de commandes d'entrée, le libre-service...

En 2024, le gaspillage alimentaire moyen s'élevait à **99 g jetés par plateau**, contre **123 g** en 2023, soit une réduction significative de près de **24%**.

En dehors du bâti, le Département de l'Hérault œuvre également pour la transition écologique, à travers les assiettes des collégiens. Selon l'ADEME, le gaspillage alimentaire est responsable de 3 % des émissions de gaz à effet de serre. Le Département s'est saisi de cette problématique en lançant un **concours « anti-gaspi »** auprès des collégiens, sur la base du volontariat. Ce défi vise à **mesurer les actions anti-gaspillage dans les établissements héraultais** selon un diagnostic établi (pesées des déchets, actions mises en place, sensibilisation réalisée). Pour cette première édition lancée au 1^{er} semestre 2025, **12 collèges ont participé**, soit plus de 5 500 demi-pensionnaires.

Le défi s'est déroulé sur 4 dates différentes. **Deux prix distincts ont été attribués** : l'un pour la meilleure communication et l'autre pour le meilleur score (plateaux vides). Trois lots étaient à la clé : une visite conchyliculture (collège de Sérignan), une journée pleine nature au Domaine du Département Restinclières (collèges de Gignac et Castries, exæquo) et une journée sportive accompagnée d'Hérault Sport dans le collège gagnant (collège de Montagnac).



L'INFO EN +

Un comité des usagers pour mesurer la satisfaction de l'offre alimentaire

En 2023, un nouveau type de comité des usagers, animé par le Département a vu le jour, consacré à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Il vise à réunir deux fois par an les collégiens et leurs parents dans le but de mesurer la satisfaction des usagers et partager le bilan d'activité du service de restauration. D'autres modes de consultation sont également à l'étude pour élaborer de nouvelles actions.

En 2025, le Département a expérimenté une nouvelle formule de comité des usagers sous la forme de Journées Portes Ouvertes, qui se sont déroulées fin mars 2025 dans les UPC de Fabrègues et de Puisserguier. Ce format a permis aux familles de découvrir les coulisses du service, de rencontrer les équipes, de comprendre le fonctionnement de la production et de la distribution des repas, et, bien sûr, de poser leurs questions. L'expérience a été très bien accueillie et sera reconduite dans les trois autres UPC courant octobre 2025.



Sensibiliser à l'équilibre nutritionnel et alimentaire pour garantir une bonne santé

Le Département de l'Hérault place la santé des collégiens au cœur de ses priorités. Il développe une approche globale mêlant sensibilisation et amélioration des repas. Un engagement fort pour faire des cantines un levier de bien-être.

Une semaine du goût pour ouvrir le palais et les esprits

L'opération nationale « La semaine du goût » est l'occasion de faire honneur à la gastronomie et à la transmission du goût. Le Département a choisi de consacrer cette édition, proposée du 13 au 17 octobre 2025, à sensibiliser les collégiens aux produits qu'ils trouvent sur leurs plateaux et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

« Retour aux saveurs d'antan », la thématique de cette année, met l'accent sur les produits régionaux, durables, de qualité et locaux, à travers des plats traditionnels et des recettes oubliées.

Certains collèges (2 par UPC) accueilleront des ateliers sur la découverte des sens impliqués dans la dégustation à cette occasion. Et d'autres animations sont également au programme comme des stands pour expliquer le parcours des aliments, de la terre à l'assiette.

Dans les cantines scolaires, le Département veille à la santé des collégiens

Le projet « Zéro Expo », dont la 1^{ère} phase a débuté en novembre 2024, s'inscrit dans une ambition forte : celle de réduire durablement l'exposition des collégiens héraultais aux facteurs alimentaires susceptibles d'augmenter les risques de cancer.

En partant d'un diagnostic simple — 23 500 repas servis chaque jour, 57 228 collégiens concernés, 890 agents techniques mobilisés — le Département a fait le choix d'agir là où l'impact est le plus tangible : dans l'assiette des jeunes et dans les pratiques des équipes qui les accompagnent au quotidien.

L'INFO EN +

Les actions éducatives territoriales « De la Terre à l'assiette » sensibilisent les collégiens aux impacts de notre production alimentaire sur les ressources de la planète. Ces ateliers permettent de découvrir l'origine des aliments et l'intérêt des circuits courts, tout en sensibilisant les jeunes aux enjeux du développement durable !

Soutenue par l'Institut National du Cancer, dans le cadre de l'appel à projets "Santé et alimentation" dont le Département de l'Hérault a été l'un des lauréats, cette initiative propose une trajectoire ambitieuse mais réaliste, qui repose sur **2 axes stratégiques** :

Axe 1 : Optimisation de l'offre alimentaire avec des menus repensés, intégrant des produits plus sûrs, moins transformés et plus équilibrés.

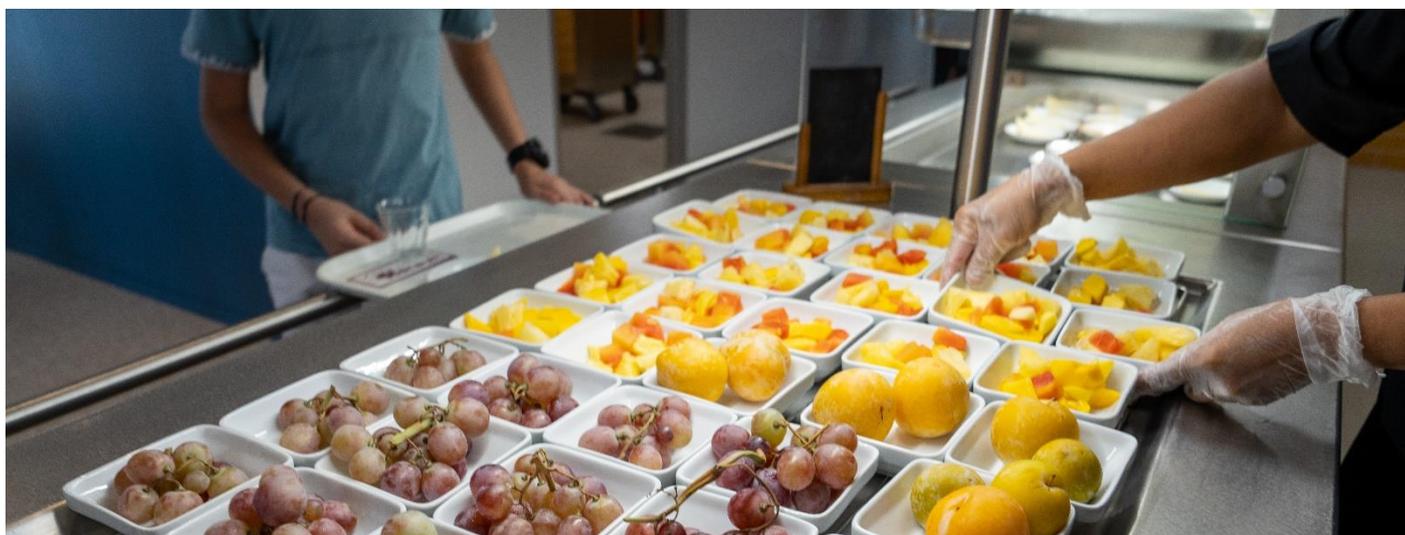
Axe 2 : Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à destination des collégiens, des équipes éducatives et des agents de restauration pour renforcer la culture alimentaire et les comportements favorables à la santé.

Pour cibler les attentes de chacun et construire ensemble des stratégies de sensibilisation, 4 ateliers ont été initiés lors du séminaire « Zéro exposition dans les collèges de l'Hérault » en novembre dernier, donnant ainsi la parole aux acteurs du projet. Des échanges fructueux gages d'un fort intérêt qui se traduisent par une liste de six grandes actions à expérimenter :

- Des ateliers pédagogiques sur l'alimentation durable
- La création d'élèves ambassadeurs
- Des menus bio et locaux
- La réduction du gaspillage alimentaire
- Une initiative collaborative élèves-parents
- La formation des agents et la sensibilisation des collégiens

À partir de cette rentrée scolaire 2025, les premières actions vont être expérimentées. **L'axe 2**, qui sera déployé à partir de janvier 2026 dans les collèges de l'Hérault, visera à sensibiliser les collégiens ainsi que les professionnels aux enjeux de santé publique liés à l'alimentation.

Dans ce cadre, le projet **Zéro Expo** constituera un levier pédagogique important pour aborder ces problématiques de manière concrète et interactive.



Rendre accessible une alimentation de qualité et locale à tous les collégiens

Fidèle à son engagement en faveur d'une alimentation saine et locale dans les cantines, la collectivité continue d'aider les familles dans un contexte économique fragile en proposant une aide à la restauration des collégiens.

LE MOT DU PRESIDENT

« Le Département s'est engagé à servir aux collégiens des repas confectionnés à partir de produits locaux, bio et labellisés. Malgré la hausse considérable des coûts de production de ce repas, le choix a été fait de continuer à soutenir les familles héraultaises avec un barème d'aides qui permettra de conserver un prix juste pour chacun et des aliments de grande qualité ».

Les familles domiciliées dans l'Hérault peuvent, sous **conditions** et selon les revenus des foyers, bénéficier d'une aide à la restauration des collégiens. Cette mesure permet ainsi de réduire le coût des repas et de favoriser l'accès à tous à des menus équilibrés.

Pour défendre un niveau de qualité des produits toujours plus exigeant, malgré la hausse du coût de production des repas qui s'élève à 10,14€, le Département propose un tarif accessible aux familles de **4,60€/repas pour tous les demi-pensionnaires** de l'Hérault des cantines des collèges qu'il gère.

Selon les revenus des foyers, l'aide à la restauration des collégiens permet de proposer **un tarif par repas entre 1€ et 4,30 €**.

QUOTIENT FAMILIAL	Montant de l'ARS par repas	Prix du repas avec l'ARS
Barème 1 : inférieur ou égal à 100€	3,60 €	1 €
Barème 2 : entre 101€ et 480€	2,20 €	2,40 €
Barème 3 : entre 400€ et 699€	1,10 €	3,50 €
Barème 4 : entre 700€ et 1199€	0,30 €	4,30 €

Comment faire la demande ?

- **Étape 1** : Se connecter sur aiderestaurationscolaire.herault.fr
- **Étape 2** : Suivre les étapes et renseigner avec les pièces justificatives nécessaires
- **Étape 3** : Le Département calcule le montant de l'aide selon le quotient familial
- **Étape 4** : L'aide est versée directement au collège qui facture uniquement le solde

La demande est à adresser avant le 30 septembre 2025.



Innover pour favoriser l'inclusion et le bien-être des élèves

Le Département a choisi de mettre en place des collèges « apaisés » afin de faciliter l'intégration des plus jeunes, réduire les violences et adapter les aménagements aux usages de tous les collégiens.

La collectivité s'engage pour permettre à chacun de vivre une scolarité dans les meilleures conditions. Lieu partagé, le collège doit inviter chacun à accepter l'autre dans sa diversité et sa singularité et offrir à tous un espace libre, où tout le monde trouve sa place. **Le Département de l'Hérault s'engage pour le bien-être des élèves en offrant un cadre sécurisé, apaisé et inclusif**, qui favorise leur épanouissement et leur offre les mêmes chances de réussite avec des actions concrètes dans les collèges héraultais en matière de :

- **Lutte contre le harcèlement scolaire** grâce à des **aménagements pour lutter contre le harcèlement**. Par exemple, des cours dédiés par niveaux (6^e et 5^e puis 4^e et 3^e) ont été mises en place au Collège de Port-Marianne. Ce même dispositif s'appliquera au Collège de Maraussan.
- **Égalité entre les filles et les garçons** par l'**aménagement d'espaces non genrés**, comme par exemple au collège de Port Marianne (Montpellier), de Juvignac ou de Maraussan.
- **Inclusion scolaire** par l'aménagement d'espaces adaptés aux collégiens en situation de handicap bénéficiant du **dispositif ULIS** (Unités localisées de l'inclusion scolaire).
- **Activité physique et sportive** avec l'**aménagement de plateaux sportifs** dans les établissements et **de halles de sport dans les communes** qui rend accessible à tous les collégiens la pratique d'une discipline sportive dans le cadre du temps scolaire.
- **Actions éducatives territoriales (AET)** mises en place sur les thèmes de la citoyenneté, la prévention routière, l'environnement, le sport, la science, la culture etc.

Lutte contre le harcèlement scolaire

En France, 1 enfant sur 10 est victime de harcèlement scolaire. Chaque année, 700 000 élèves sont concernés par des faits de harcèlement, d'intimidation, de pressions, dont 10% au collège, selon l'UNICEF. Un phénomène qui prend une nouvelle ampleur avec les smartphones et l'utilisation des réseaux sociaux, véritables armes pour poursuivre le harcèlement des élèves hors de l'établissement.

En cas de harcèlement, à qui s'adresser ?

La Maison des adolescents de l'Hérault. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les adolescents et leurs parents.

+ d'infos : mda34.org

Montpellier : 04 67 92 99 18 /
Béziers : 04 67 76 94 85

Les Points Écoute en Hérault

Lieu d'écoute anonyme et gratuit en Hérault pour les jeunes de 12 à 25 ans. Un psychologue clinicien est à l'écoute.

+ d'infos : [Carto Santé Jeunes](#)

NON AU HARCÈLEMENT, dispositif national d'alerte

→ **3020** pour signaler un cas de harcèlement (services et appels gratuits)

Soutenir des espaces de parole pour échanger autour de la santé et la sexualité

Les centres de santé sexuelle, des espaces de conseils pour tous



Le Département, via ses différentes structures, est aux côtés des jeunes pour les informer et les accompagner dans la prise en charge de leur santé.

Grâce aux centres de santé sexuelle, un ensemble de professionnels (médecins, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales) sont **à l'écoute des jeunes et leur proposent, gratuitement et sous couvert d'anonymat, des informations et consultations** sur la sexualité, la prévention des infections sexuellement transmissibles, l'accès à l'interruption volontaire de grossesse, etc...

Ces centres sont répartis dans les services territoriaux des solidarités ou au sein de structures conventionnées avec le Département, hôpitaux ou associations, comme le Planning familial, en charge de la mission départementale de santé sexuelle.

+ d'infos : herault.fr ou par téléphone au 04 67 67 52 01

De la prévention au sein des collèves

Des interventions collectives sont également organisées dans les établissements de l'enseignement secondaire à la demande des chefs d'établissement. Éduquer les jeunes à la santé nécessite une approche globale, car il s'agit de les informer et les aider à modifier leurs attitudes et comportements face à certaines situations de la vie quotidienne. Des infirmier(e)s et sages-femmes de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département de l'Hérault vont à la rencontre de jeunes pour les inviter au dialogue sur les thématiques de la sexualité, de la vie affective, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), de la contraception, de la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles.

Les AET pour favoriser l'ouverture au monde et apprendre autrement au collège

Citoyenneté, pratiques artistiques, environnementaux, découverte des métiers..., le Département accompagne et finance certains projets éducatifs dans le cadre des « Actions éducatives territoriales ».

Ce programme, conçu en partenariat avec l'Éducation nationale et la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), liste un ensemble de projets et modules qui abordent, dans le cadre d'une pédagogie ouverte, des thèmes variés pour sensibiliser nos jeunes aux enjeux du monde contemporain. Malgré un contexte budgétaire 2025 particulièrement contraint, le Département de l'Hérault maintient son engagement en faveur des projets éducatifs des collèges autour de 3 enjeux priorités :

- Vivre ensemble et faire société
- S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture
- Bien appréhender son environnement.

Ces actions, à l'initiative des équipes pédagogiques, permettent aux jeunes de s'investir dans un projet et d'appréhender les enjeux du monde contemporain.

« Non au harcèlement ! » : Un projet de prévention et de lutte contre le harcèlement au collège Gérard Philippe de Montpellier

Ce projet artistique et culturel au service de l'engagement citoyen au sein du collège, qui s'est déroulé cette année scolaire, a permis à 20 élèves formés comme ambassadeurs contre le harcèlement de s'engager sur un projet collectif de réalisation et de production d'un court métrage de sensibilisation au harcèlement en milieu scolaire.

Repérage des situations de harcèlement, écriture scénaristique, initiation aux images et aux techniques de l'audiovisuel : accompagnés par l'opérateur Boubou transmédia, ce sont autant d'apprentissages concrets qui ont permis à ces élèves de **matérialiser leurs messages de prévention** pour un impact plus efficace auprès des élèves et des familles.

L'INFO EN +

Le programme « Phare » de l'Éducation nationale est un **plan opérationnel de lutte contre le harcèlement** décliné au sein des établissements scolaires. Il permet de **prévenir et accompagner les situations de harcèlement**, en associant notamment des élèves volontaires : savoir repérer, alerter, coopérer avec les adultes, organiser des actions de prévention. Un terrain propice à la réalisation d'AET favorisant l'engagement des élèves et le vivre ensemble.

« Tous mobilisés pour la planète » : Un projet d'éducation au développement durable au collège du Salagou de Clermont-l'Hérault

Menée par les 60 éco-délégués élus et engagés au sein du collège, cette action a permis **de sensibiliser un maximum d'élèves aux enjeux de biodiversité, mais aussi aux questions de production et de gestion des déchets : compostage, tri, économie circulaire.**

Les visites de sites et les ateliers mis en place par l'association *Demain la Terre* ont permis de faire toucher du doigt aux élèves les alternatives possibles à nos modes de consommation pas toujours éco-responsables.

Prolongée par un travail avec les médias locaux (Radio Pays Cœur, Midi libre) et le festival international du film d'éducation des CEMEA, cette sensibilisation a porté bien au-delà du collège pour éveiller les consciences de tout un territoire.

Retrouvez le projet en son et en images [ICI](#)

Une politique d'accessibilité pour tous les collégiens

Le Département de l'Hérault maintient sa politique ambitieuse en matière d'accessibilité de l'ensemble de son patrimoine scolaire. L'Agenda d'Accessibilité Programmée, approuvé en 2016, se poursuit jusqu'en 2025.

CHIFFRES CLÉS

1 452 élèves et étudiants bénéficiant du transport spécialisé

69 salles de classe aménagées dans le cadre du dispositif ULIS dont **3** nouveaux espaces adaptés et deux nouvelles classes aménagées

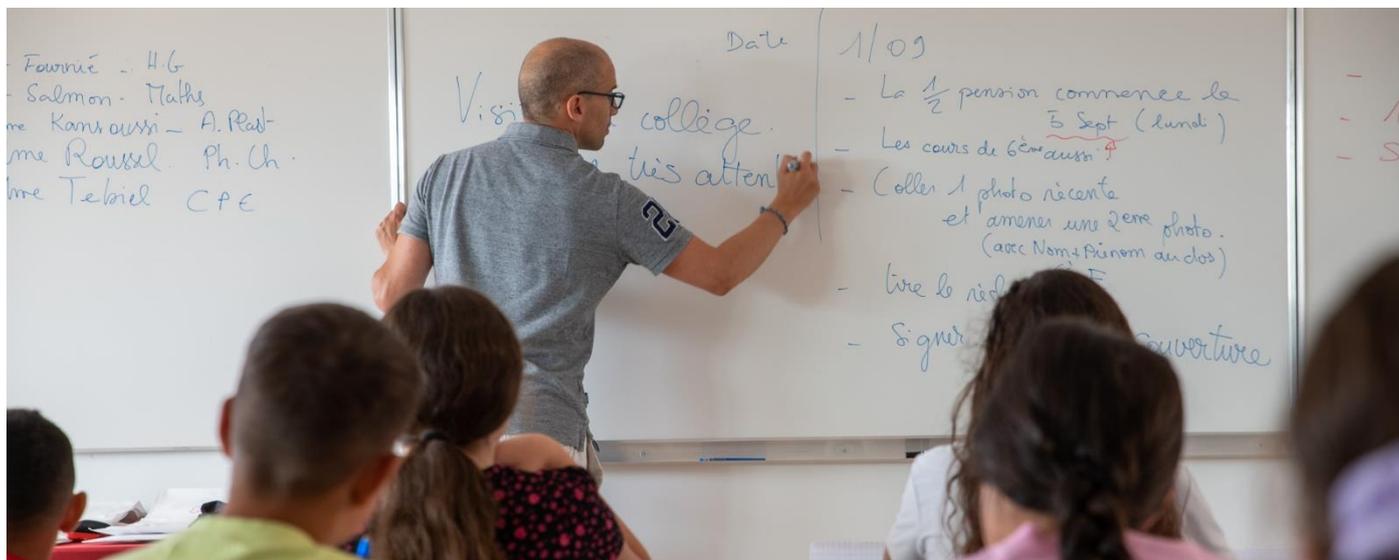
Un service de transport adapté aux élèves et étudiants en situation de handicap

Les jeunes en situation de handicap, et qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun pour raison médicale, peuvent bénéficier d'un transport spécialisé financé par le Département et mis en œuvre par **Hérault Transport**, majoritairement sous forme de navettes collectives dédiées pour se rendre à leur collège. Les parents peuvent également choisir la solution d'une **allocation d'aide aux transports** lorsqu'ils conduisent eux-mêmes leur enfant dans leur établissement scolaire. **Chaque année, le Département consacre un budget de 6,7 M€ pour le transport spécialisé des 1 452 élèves et étudiants en situation de handicap.**

+ d'infos : herault-transport.fr

Les espaces aménagés dans le cadre du dispositif ULIS

Le dispositif ULIS prévoit l'aménagement de salles de classe ajustées et dédiées aux collégiens en situation de handicap (présentant par exemple des troubles cognitifs, du langage ou physiques). Cette rentrée 2025-2026, le Département compte **69 salles de classe aménagées dans le cadre du dispositif ULIS avec l'ouverture de 3 nouveaux espaces adaptés** dans les collèges : Clémenceau à Montpellier, Clémence Royer à Montpellier et Henri IV à Béziers. Deux classes aménagées ouvrent leurs portes dans les nouveaux collèges de Maraussan et Juvignac à la rentrée 2025.



Contribuer à l'épanouissement et à l'engagement de nos futurs citoyens

Si l'aménagement des établissements est essentiel pour assurer confort et cadre optimal de travail, la collectivité souhaite faire plus. Pour que personne ne soit laissé de côté, des projets permettent d'offrir de véritables espaces de liberté et de découvertes, où chacun, dans sa singularité, peut s'épanouir pleinement.

Comprendre la vie citoyenne à travers le jeu de rôle

Depuis deux ans, le Département anime un nouveau programme, un dispositif visant à sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à l'engagement. Cette « Journée de découverte », proposée sous un format ludique et interactif, permet ainsi aux collégiens de découvrir la vie civique et citoyenne, l'institution départementale et le travail des élus au quotidien.

Vendredi 14 février 2025, des élèves en classe de 4^e et de 3^e du collège Voltaire de Florensac se sont rendus à l'Hôtel du Département de Montpellier avec pour objectif de mieux comprendre son histoire, son organisation, son rôle et ses missions. Au cœur de l'hémicycle départemental, ils ont eu l'opportunité de participer à un jeu de rôle sous forme de débat citoyen, avec pour sujet la sécurisation des collèges et la mise en place de système de surveillance dans les cours de récréation. À travers cette journée pédagogique à laquelle ils se sont prêtés, les collégiens ont pu découvrir, par le jeu, les étapes de création d'un projet soumis au vote et la difficulté d'une prise de décision collective au nom de l'intérêt général !

Cette journée riche en découvertes s'est clôturée par un temps d'échange avec leurs conseillers départementaux de territoire. Des partages d'expériences qui permettent de mieux cerner les fondements et les valeurs de l'engagement politique, les réalités du rythme de travail des élus et les articulations entre les différents niveaux de collectivité ...

Eco-délégués : le Département soutient les jeunes ambassadeurs de la nature

Pour une écologie en actions, le Département mise aussi sur les jeunes, encouragés à devenir les ambassadeurs de l'environnement au sein de leur établissement. Porte-parole de leurs camarades, les éco-délégués proposent des projets pour protéger la biodiversité et améliorer l'impact écologique de leurs collègues.

L'INFO EN +

Dans le cadre du budget participatif, le Département a financé le projet d'éco-délégués d'organiser une **journée de la biodiversité au collège Paul-Valéry** à Sète le 22 mai 2025. À travers **quatre ateliers** – la visite d'un mas conchylicole, la découverte de l'écosystème aquatique d'une plage, un espace game sur la pollution en milieu aquatique et une sensibilisation aux conséquences de l'Homme sur le littoral – les 40 collégiens choisis ont pu mettre en pratique ces nouvelles compétences en concevant et animant des stands de sensibilisation pour cette journée de sensibilisation. En présentant leurs stands aux autres collégiens, aux élèves de CM2 invités et à toute la communauté éducative, ils ont non seulement consolidé leur compréhension des sujets, mais ont également développé des compétences essentielles en communication, en organisation et en transmission de connaissances.

LE MOT DU PRESIDENT

« L'Hérault regorge d'une diversité exceptionnelle de roches, témoins de chaque ère d'une histoire qui commence il y a 540 millions d'années. Pour préserver et valoriser ce patrimoine géologique unique, le Département candidate au label « Géoparc Mondial UNESCO ».



Un concours pour sensibiliser les collégiens à la préservation de la ressource en eau



L'année scolaire 2025 sera marquée par un événement important pour le territoire héraultais en lien avec la connaissance de l'environnement géologique. En effet, en juillet, la collectivité a franchi **une nouvelle étape dans ce projet d'envergure avec la visite de deux évaluateurs UNESCO** qui ont sillonné ces terres vieilles de 540 millions d'années afin d'examiner sa candidature au prestigieux label « Géoparc Mondial UNESCO ».

+ d'infos : [Géoparc terres d'Hérault](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est-ce que le Géoparc ?

Le Géoparc Terres d'Hérault est un territoire de 2 000 km² dans le centre de l'Hérault, riche d'un patrimoine géologique exceptionnel, reconnu à l'international.

Ce projet s'est construit grâce à une démarche collective, portée par le Département avec 112 communes et de nombreux partenaires, visant à préserver et valoriser ces joyaux géologiques.

Dans ce cadre, **un concours a été proposé à tous les collèges de l'Hérault, organisé par le « Géoparc Terres d'Hérault » et l'Éducation nationale.** Ce concours, intitulé « **Passé, présent et avenir de la ressource en eau** », permet de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'eau comme ressource vulnérable, les services écosystémiques des milieux humides, les interactions climatiques avec la disponibilité en eau, les origines hydrogéologiques...

Avec leur professeur, trois classes de collèges héraultais (une classe de 5^e au collège Saint-Guilhem à Clermont-l'Hérault, de 3^e au collège Léon Cordas à Montpellier, et une de 5^e du collège Ambrussum) ont réalisé une étude qui devait prendre appui sur une situation locale, présentée sous forme de bande dessinée. Les productions ont été soumises à un jury dans le but de déterminer le 1^{er} prix, attribué au **Collège Saint Guilhem, à Clermont-l'Hérault**, qui a remporté une sortie d'une journée (transport + accompagnement par un géomédiateur) sur la commune des Aires et le géosite de Saint-Michel-de-Mourcairol.



Ouvrir la culture aux collégiens et favoriser son accès à tous

Pour le Département, l'épanouissement des collégiens passent aussi par la découverte des arts. L'accès à la culture est donc au cœur de son action en faveur des collégiens, tout autant que pour tous les Héraultais.

À Pierresvives, des animations culturelles à destination des collégiens toute l'année

Le **domaine départemental PierresVives** rassemble deux missions majeures du Département : la mémoire avec les **Archives départementales** et la lecture publique avec la **Médiathèque départementale**. En ce sens, le Département et son service culturel veillent à proposer aux collégiens héraultais diverses animations pour éveiller leur esprit critique et développer leur créativité.

Aux archives :

Une classe culturelle numérique sur la vie quotidienne pendant la Seconde Guerre mondiale

À la rentrée, une classe culturelle numérique, en lien avec l'exposition *Vivre la guerre en Hérault 1939-1945* qui ouvrira ses portes en novembre, permettra à 7 classes de 3^e de découvrir, sous le prisme de la vie quotidienne, les impacts de la politique de Vichy sur les populations. Cet exercice vise à découvrir la richesse documentaire des Archives départementales par l'intermédiaire d'une plateforme numérique et favoriser la pratique numérique comme outil de médiation culturelle, d'échanges entre pairs et respect de l'altérité. Pour ce faire, les élèves s'appuieront sur une plateforme numérique permettant l'intégration de contenus sous forme de textes, iconographie, enregistrements sonores et audiovisuels dématérialisés. Sur l'année scolaire, les classes participantes travailleront à partir de consignes rédigées par un expert sur la thématique et produiront un travail régulier les conduisant à un temps commun de restitution, en présentiel.

Les collégiens en classe de 3^e sur les pas des femmes résistantes

Les Archives départementales, en partenariat avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACvfg), proposent à 5 classes de 3^e de découvrir le parcours de femmes qui se sont battues pour la liberté durant la Seconde Guerre mondiale.

Par l'intermédiaire d'ateliers pratiques autour de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans le département et d'analyses de sources conservées au Service historique de la Défense, les élèves contribuent à faire connaître la vie remarquable de femmes résistantes. Ce parcours culturel et scientifique proposé et axé sur l'engagement féminin vise à sensibiliser aux événements historiques du XX^e siècle et au patrimoine à travers l'analyse de sources, mais aussi produire un circuit urbain dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle (EAC).

À la découverte du Moyen Âge

L'appel à projets « À la découverte du Moyen Âge », limité à 5 classes d'établissements distincts et destiné aux élèves des classes de 5^e a pour objectif d'approfondir les connaissances des élèves sur le Moyen Âge par une approche historique et artistique.

Par l'intermédiaire d'ateliers pratiques autour de l'héraldique, la sigillographie et l'intervention d'un artiste dans les établissements scolaires, les élèves découvrent et sont sensibilisés à cette période historique et à une pratique artistique représentative d'un savoir-faire du Moyen Âge. Une visite sur site (Saint-Guilhem-le-Désert, Valmagne par exemple) permet de mieux connaître le territoire départemental et ses richesses patrimoniales médiévales.

À la Médiathèque :

Le « Prix littéraire des collégiens »

La médiathèque départementale organise depuis 2006 le « Prix littéraire des collégiens » de l'Hérault avec pour objectif de développer le goût de la lecture auprès des 11-15 ans en leur proposant d'élire un roman francophone pour la jeunesse, de les sensibiliser à la chaîne du livre et de vivre une expérience citoyenne. Ce concours leur permet également de renforcer les liens avec les professeurs de français et leurs pairs dans le cadre d'un projet commun.

Les objectifs : Dès le 1^{er} septembre, l'édition 2025-2026 propose aux élèves âgés de 11 à 15 ans des collèges retenus de rencontrer des auteurs et des professionnels des métiers du livre. Ils formeront ensuite un jury qui étudiera puis départagera les meilleurs ouvrages parmi les cinq sélectionnés par les bibliothécaires, libraires et professeurs, en vue de décerner le « Prix des collégiens » 2026.

Qui peut candidater et quand : Ce prix est proposé à six classes entières, réparties sur l'ensemble du territoire. Les classes participantes constitueront deux jurys selon leur niveau : 6^e/5^e et 4^e/3^e.

Les grandes étapes du projet :

- 1^{er} septembre 2025 : annonce des classes retenues
- Octobre 2025 : distribution des livres
- Novembre 2025 à avril 2026 : ateliers obligatoires et optionnels
- Fin mai 2025 : cérémonie de la remise du Prix des Collégiens



Le « livre et moi », une aventure littéraire unique pour les collégiens

Le « Livre et moi » est un projet expérimental porté par la Médiathèque départementale de l'Hérault. Il propose à une classe d'un collège héraultais de concevoir un ouvrage dans sa totalité. La classe sera accompagnée de divers intervenants représentant chacun un métier essentiel à l'élaboration d'un livre.

Les objectifs : Connaître et s'initier à la chaîne du livre, découvrir les métiers du livre ; développer le goût de l'écriture et de la lecture, créer un recueil illustré

Le programme :

- **De septembre 2025 à mai 2026 :** 8 ateliers avec les élèves, qui correspondent à la chaîne du livre
- **En mai 2026 :** participation au festival La Comédie du Livre à Montpellier avec des récompenses pour encourager les jeunes lecteurs !

Qui peut candidater et quand : Toute classe de la 6^e à la 4^e d'un collège de l'Hérault. Cette nouvelle année scolaire, c'est **une classe de 4^e du collège Paul Dardé à Lodève** qui va se mettre tour à tour dans la peau d'un auteur, d'un illustrateur, d'un éditeur et d'un libraire.

L'INFO EN +

De nombreuses ressources à consulter

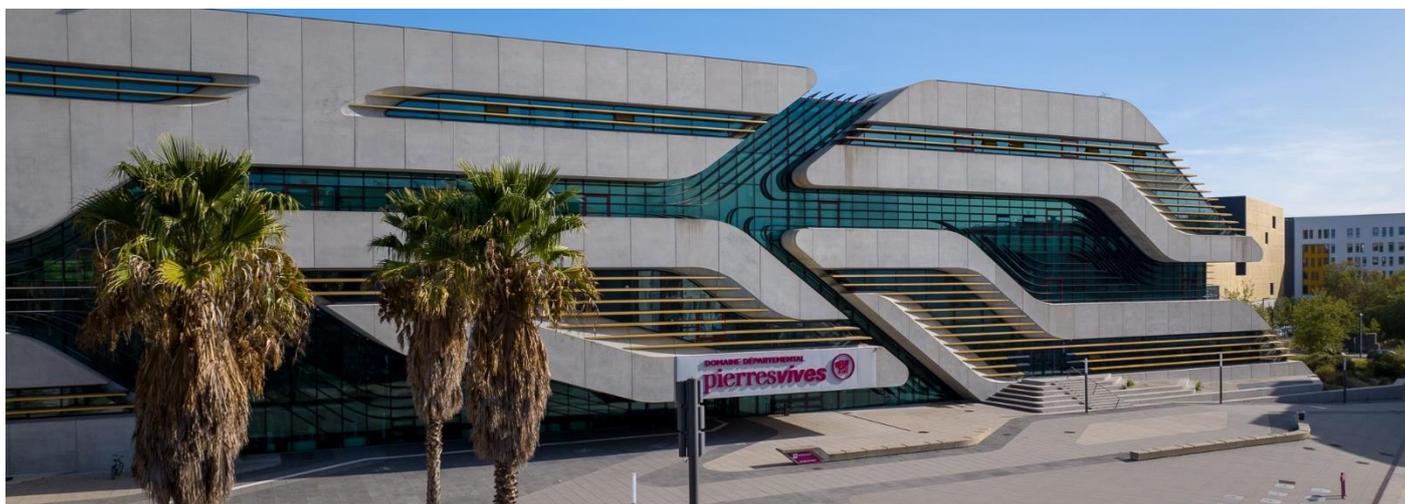
Les Archives départementales situées à PierresVives traitent et conservent 43 km linéaires d'archives (datant de l'an 804 à nos jours). Pionnières de l'archivage numérique en France, elles mettent à disposition du public plus de 12 millions de pages sur le site qui bénéficie d'une large fréquentation avec près de 25 millions de vues enregistrées par an. De nombreuses actions de médiation numérique sont et seront régulièrement proposées comme des visites virtuelles, tutoriels pour accéder aux fonds (exemple : comment faire l'histoire de sa commune, cahiers d'activités, vidéos et sur Facebook et le site, expositions virtuelles...) pour sensibiliser les publics aux mémoires de nos territoires.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Des collections adaptées pour les collégiens dyslexiques

La médiathèque départementale met à la disposition des collèges la ressource numérique **Bibliodyssée de Mobidys**, proposant des ouvrages adaptés ainsi qu'une valise de documents pour les collégiens dyslexiques. Fin 2023, Mobidys a commencé à être communiquée aux collèges (publics ciblés : les élèves, les enseignants, les documentalistes) via l'ENT. L'objectif est de permettre une meilleure inclusion des jeunes concernés par la dyslexie, les sensibiliser à la lecture et accompagner les enseignants.



Agir aussi hors les murs pour nos jeunes

PierresVives, véritable cité du savoir abritant les Archives départementales, la Médiathèque et l'Espace Jeunes Citoyens, offre diverses activités tout au long de l'année à destination des collégiens.

Proposer aux collégiens une aide aux devoirs

Pendant les vacances scolaires, la Médiathèque propose du soutien scolaire destiné aux élèves dès le CP jusqu'aux étudiants post-bac et des temps spécifiques d'accompagnement. **Chaque élève peut ainsi se présenter librement à la Médiathèque avec ses devoirs** et rester le temps nécessaire tout en bénéficiant du soutien des intervenants de l'association. *Gratuit et sans inscription (dans la limite des places disponibles) durant les vacances scolaires (hors été) du mardi au vendredi de 15h à 18h.*

Pour une aide ponctuelle aux devoirs d'anglais, des rendez-vous individuels sont possibles tout au long de l'année à la demande. Des ateliers de conversation en langue anglaise sont également accessibles à partir d'un niveau 2^{nde}.

Enfin, pendant les vacances de printemps et le mois de juin, la Médiathèque réserve certains espaces et plages horaires **pour les élèves préparant leurs examens de fin d'année** et propose des ateliers méthodologiques et de préparation à l'oral, dans le cadre du dispositif Révisé à PierresVives.

Contact : 04.67.67.36.60

L'INFO EN +

Optimiser le soutien scolaire avec « Tout apprendre »

La Médiathèque départementale met aussi à la disposition des scolaires Tout-apprendre, de ressources en ligne gratuites pour le soutien scolaire : des cours, des vidéos interactives, des quiz, des tests corrigés et des contrôles (1000 h d'apprentissage pour chaque niveau du collège).

L'espace Jeunes Citoyens, un lieu de ressources et d'accompagnement

Ce lieu de ressources, situé à PierresVives et rattaché à la Direction Jeunesse de l'Hérault, propose toute l'année de nombreuses animations et des ateliers pratiques en partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) et Info Jeunes Hérault.

Labellisé PIJ « Point information jeunesse », cet espace vise à informer, **accompagner les jeunes de 11 à 30 ans autour de thématiques variées**, sans cesse actualisées, comme la formation, l'orientation, les métiers, l'engagement citoyen, la culture, le logement, la santé, la mobilité internationale... Véritable espace ressource, les collégiens peuvent s'y rendre pour participer à de nombreux ateliers gratuits autour de la culture, du numérique ou encore de la citoyenneté.

- **Ateliers orientation** : découverte des métiers avec un casque VR réalité virtuelle, test d'orientation en ligne Parcouréo, aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation (stage, emploi, job, Parcoursup)
- **Ateliers Citoyenneté** : un temps pour aborder la question des discriminations et de l'égalité de genre.
- **Ateliers Numériques** : éducation à l'image et à l'information des usagers du numérique (jeu de plateau TIC Technologie de l'Information et de la Communication + quiz sur les métiers du numérique), découverte de la réalité virtuelle aux jeux et films d'animation.
- **Ateliers Prévention santé** : autour de la nutrition, la sexualité, les addictions.

Ouvert toute l'année du mardi au samedi, en accès libre et gratuit, avec ou sans rendez-vous. Contact : laurent.parat@crij.org ou par téléphone 04.67.67.30.86

+ d'infos : [Espace jeunes citoyens](#)



Favoriser l'accès à l'outil informatique

Convaincu que le développement de l'accès et l'usage des technologies numériques constituent un levier pour faire évoluer le système éducatif et participent à la réussite des élèves, le Département développe une stratégie ambitieuse en matière de numérique éducatif.

CHIFFRES CLÉS

13 000 postes de travail renouvelés tous les 6 ans

De nouvelles orientations sur le numérique éducatif pour 2024-2028

La crise sanitaire a révélé les inégalités d'accès au numérique, pénalisant des élèves dans le cadre de leur apprentissage. Pour offrir les meilleures chances de réussite, booster l'apprentissage et favoriser l'accès à l'outil informatique, le Département a lancé une stratégie ambitieuse en matière de numérique éducatif. **De nouvelles orientations pour la période 2024-2028 ont été élaborées** prévoyant de nouveaux équipements, formations des équipes, innovations matérielles et applicatives...

Cette stratégie, qui se décline en plusieurs actions, vise à lutter contre la fracture numérique et le décrochage scolaire, ainsi qu'à contribuer aux nouveaux usages pédagogiques :

- **Augmentation du débit internet dans tous les collèges** : accès internet assuré par fibre optique, avec un débit augmenté jusqu'à 100 Mo/s.
- Nouvelle méthode de dotation en 2026 : le **Dialogue Numérique des Collèges** permet d'adapter les équipements informatiques que fournit le Département aux besoins pédagogiques de chaque collège. À la suite d'une commission numérique durant laquelle les enseignants pourront **exprimer leurs besoins en matériels informatiques**, le collège choisira dans un catalogue les outils les plus adéquats. S'ensuivra une rencontre avec le Département pour valider que la dotation de ces équipements respectera les règles techniques, de sécurité et l'enveloppe budgétaire prévue.
- Après la prise en charge des systèmes d'information des collèges réalisée entre 2017 et 2022, le Département a débuté un nouveau programme : le **GSIC 2.0 (gestion du système d'information des collèges)**. Plus moderne et innovant, ce programme lancé courant 2023 permet d'harmoniser la gestion d'autres équipements des collèges (téléphonie, moyens d'impression, tests de déploiement du wifi...).

L'INFO EN +

Des PC nomades et kits robotiques à Montpellier

Afin de soutenir l'ouverture, décidée par l'éducation nationale, de **2 options informatiques aux collèges** **François Rabelais et Simone Veil à Montpellier**, le Département de l'Hérault s'est investi dans le déploiement, dans chacun de ces collèges, d'une **classe mobile de PC nomades et de kits robotiques spécifiques** ; de nouveaux matériels accessibles depuis la rentrée de septembre 2024.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une stratégie ambitieuse en matière de numérique éducatif, dont **l'objectif est de donner aux collégiens les meilleures chances de réussite, de lutter contre le décrochage scolaire et de contribuer au développement de nouveaux usages pédagogiques.**

- **L'Espace Numérique de Travail renouvelé et enrichi.** Les collèges publics de l'Hérault disposent d'une nouvelle plateforme depuis 2019. Il est devenu un outil incontournable pour les échanges entre les élèves, enseignants, parents et personnels des établissements. Projet co-piloté par la Région, l'Académie et le Département, l'ENT a été renouvelé en 2023 et bénéficiera de nouveaux services.
- L'engagement du Département dans **l'expérimentation « Territoires Numériques Éducatifs »**.

L'Hérault est l'un des premiers Territoires Numériques Éducatifs de France

En 2022, le Département s'est lancé dans cette expérimentation nationale portée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en lien avec la Banque des territoires, le Réseau Canopé et le GIP Trousse à projets via le Plan France 2030.

L'objectif : mieux équiper les établissements scolaires en matériel, former et mettre à disposition des enseignants des ressources pour développer la pédagogie autour du numérique et accompagner les parents dans l'usage du numérique éducatif

En Hérault, **11 territoires prioritaires ont été identifiés** par l'Académie pour bénéficier de ce programme : Agde, Bédarieux, Béziers, Lunel, Montpellier, Olargues, Pézenas, Sète, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Pons-de-Thomières et la communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises, soit 109 écoles primaires, **23 collèges** (avec les nouveaux collèges de Juvignac et Maraussan) et 15 lycées.

Des équipements dans les collèges héraultais

Dans le cadre du dispositif Territoires Numérique Éducatifs, le Département déploie des équipements dans certains établissements, comme dans **les collèges de Ganges, Bédarieux, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Pons-De-Thomières, Olargues ou encore Montpellier.**

Imprimantes 3D, découpeuses vinyles et lasers, webcams, stylos et règles scanners, kits robotiques, PC... sont livrés dans les collèges pour faciliter la mise en œuvre de divers projets pédagogiques et accompagner les élèves.

La question du numérique éducatif est fondamentale pour le Département. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale en Hérault pour lutter contre la fracture numérique et donner à chaque collégien les mêmes chances de réussite !



Stage de 3^{ème} : découvrir les métiers du service public au cœur du Département

Le stage de 3^{ème} est un rituel de passage. Chaque année, ces collégiens découvrent le monde professionnel lors d'un stage d'observation d'une semaine.

CHIFFRES CLÉS

110 collégiens accueillis en stage de 3^e en 2024-2025

217 élèves participants à la « Journée de découverte » des métiers du Département

Une plateforme en ligne dédiée aux stages de 3^{ème}

Étape très importante dans la vie d'un collégien, ce stage permet aux jeunes de découvrir un métier, un environnement de travail, de gagner en assurance et de préparer leur orientation. Au sein de l'institution, il est amené à découvrir un large panel de métiers et de missions de service public, grâce à une centaine d'**offres de stages** proposées et référencées sur la plateforme en ligne stagesde3eme.herault.fr.

Cette plateforme en ligne, créée par le Département de l'Hérault, vise à recenser l'ensemble des offres de stages de la collectivité : assistant.e social.e, infirmier.ère ou médecin, éducateur.trice, ingénieur, naturaliste, juriste, bibliothécaire, secrétaire ou médiateur.trice culturel... plus de 100 offres de stages sont disponibles et réparties sur tout l'Hérault.

Pour faciliter l'accès des collégiens et de leurs familles aux offres de stage proposées sur le territoire héraultais par le Département, **toute la démarche pour candidater est dématérialisée et simplifiée en 4 étapes :**

1. Choisir une offre de stage en vérifiant bien le lieu et la période possible pour ce stage.
2. Vérifier auprès de son collègue la possibilité d'effectuer ce stage sur la période souhaitée.
3. Adresser sa demande de stage au Département, par mail uniquement à stage3eme@herault.fr
4. Les services du Département recontactent l'élève dans les jours qui suivent afin de finaliser la convention de stage ainsi que les modalités d'accueil.

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN,
ÉCOLOGIE EN ACTIONS

herault.fr



Appli Mon Hérault